

Conseil d'Administration LFPH

Compte-Rendu de la réunion du 9/1/2019

Présents : Anne-Claire, Edith, Simon, Damien, Thomas, Herminia
Michel, Mette, Représentant du personnel
Invités : Per et Anders
Absents : Valerie Houle
Olivier Gaspar
Laure Cassiers

1. Préparation de la réunion du 6 février 2019 :

Présentation par Per et Anders de la proposition de communication pour la réunion du 6 février 2019 (cf pièce jointe). La présentation sera faite par Simon.

Les modifications/améliorations à apporter sont :

- Biographie des administrateurs de la Fondation – partager le format
- Il est prévu de réorganiser la présentation en fonction des questions auxquelles nous souhaitons répondre :
 - o Quel est le statut de la vente/achat ?
 - o Comment sera financé le nouveau projet ?
 - o Comment le CA de LFPH s'assure que la Fondation délivre les objectifs assignés ?
 - o A quoi ressemblera l'école ?
- Anders fournira un « bridge » concernant le financement du projet.

La fondation présente le contrat de location qui nous unira à la fondation. Les conditions de ce contrat sont :

- *bail d'une durée de 30 ans sans possibilité de revoir unilatéralement le loyer à la hausse, en dehors de l'augmentation annuelle basée sur l'inflation*
- *Montant du loyer estimé à 9,5 M DKK + TVA (lors de l'AG de janvier 2018, un montant de 10,7 M DKK + TVA avait été évoqué)*

Le CA demande à ce que ce contrat soit revu par notre conseiller légal pour s'assurer de la pertinence des clauses du contrat.

2. Demande concernant les heures de Danois :

Le CA approuve la demande présentée par Mette concernant de 4 heures de Danois par semaine pour les CPs DLM, pour l'année scolaire 2018-2019, pour un coût supplémentaire estimé à 70k DKK par an. Celle-ci est justifiée par la difficulté à atteindre les objectifs pédagogiques de ce niveau spécifique du fait des effectifs importants à ce niveau.

3. Suivi du plan d'action impayés :

Le plan d'action concernant les impayés a permis d'importants progrès. Sur les dossiers jugés prioritaires, un seul reste en suspens. Pour ce cas précis, le CA demande au service de gestion de

l'école d'informer la famille que l'enfant sera exclu de l'école après les vacances de février, sans régularisation du dossier.

Un point complémentaire est effectué concernant les impayés sur les voyages scolaires. En effet, l'établissement avance des sommes significatives afin d'organiser les voyages scolaires des élèves, ceci n'est possible que si les parents remplissent leur part du contrat en payant les montants qu'ils ont acceptés en signant le formulaire d'inscription pour leur enfant.

Suivant notre règlement financier : « En cas de défaut de paiement, la Direction peut refuser à un élève de participer à des activités facultatives ».

Si des familles n'ont pas réglé les factures liées à un voyage scolaire, la Direction de l'établissement devra se prononcer sur la participation ou non de votre enfant à ce voyage.

4. Statut Commission :

- Réunion de la commission Comm : vendredi 18 à 8h30.

5. Points divers :

- Les représentants du personnel demandent à ce que le CA s'assure que les documents de préparation soient envoyés en temps et heure.
- Les documents préparatoires des User Group ont été envoyés tardivement. Il sera demandé au Project Manager de faire parvenir les documents préparatoires une semaine en amont dans la mesure du possible de la réunion pour permettre l'implication de l'ensemble des utilisateurs.